

FORMATION : Fiscalité du particulier (Revenus, Impôts & Optimisation)

MAJ : Décembre 2025

Durée : 1 journée (7 heures) **Lieu :** En présentiel (Siège Master Formation **ou dans vos locaux**).
Formation non accessible à distance.

1. PRÉSENTATION & PUBLIC

- **Contexte :** Dans un environnement fiscal complexe, il est indispensable de maîtriser les mécanismes de l'impôt sur le revenu pour conseiller efficacement ses clients.
- **Public visé :** Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP), Agents commerciaux immobiliers, Mandataires, Back-office banque/assurance.
- **Nombre de stagiaires :** 10 minimum / 15 maximum.

2. PRÉREQUIS

- **Connaissances :** Maîtrise des fondamentaux de l'environnement immobilier ou bancaire.
Aisance avec les calculs mathématiques de base.
- **Langue :** Maîtrise du français (lu, écrit, parlé) pour la lecture des textes fiscaux.

3. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Identifier** les grandes masses de la fiscalité française et le fonctionnement du barème progressif.
- **Catégoriser** les différents types de revenus (Revenus Fonciers, BIC, Traitements et Salaires...).
- **Calculer** l'Impôt sur le Revenu (IR) en intégrant le quotient familial et le taux marginal.
- **Appliquer** les mécanismes de déduction, réduction et crédit d'impôt pour optimiser la fiscalité.

4. CONTENU & PROGRAMME

Module 1 : Le système fiscal français

- Panorama général et logique de l'impôt.
- Distinction entre prélèvements sociaux et impôts.

Module 2 : Les Revenus Catégoriels

- Traitements, salaires, pensions.
- Revenus fonciers (Micro-foncier vs Réel).
- Revenus de Capitaux Mobiliers (Flat Tax).

MASTER FORMATION

Organisme de Formation Professionnelle Continue, e-Learning, Coaching
SAS au capital de 1.500€

95 Avenue des Logissons, Immeuble Gamma, 13770 VENELLES Tél. : 04.42.60.01.27 E-mail : contact@master-formation.org
R.C.S. Aix 914 247 333

Module 3 : Le Calcul de l'Impôt (Mécanique)

- Le Foyer fiscal et le Quotient Familial.
- Le Barème progressif et le Taux Marginal d'Imposition (TMI).
- La Décote.

Module 4 : L'Optimisation (Leviers)

- Différence entre Crédit d'Impôt et Réduction d'Impôt.
- Plafonnement des niches fiscales.
- Cas pratiques de calcul sur des situations réelles.

5. MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Méthodes** : Apports théoriques sur support (Loi de finances), exercices pratiques de calcul, études de cas clients.
- **Support** : Remise d'une fiche technique dématérialisée récapitulative.
- **Formateur** : Vinciane CASTELLI, Gestionnaire de Patrimoine diplômée (IAE Lyon / AUREP) - 10 ans d'expérience.

6. MODALITÉS D'ÉVALUATION & VALIDATION

Évaluation des acquis : QCM de contrôle final. **Un taux de réussite de 70% est exigé** pour valider la montée en compétence.

- **Satisfaction** : Questionnaire à chaud en fin de session.
- **Validation** : Certificat de Réalisation.

7. MODALITÉS D'ACCÈS & TARIFS

- **Délai d'accès** : Inscription possible jusqu'à **15 jours ouvrés** avant le début de la session.
- **Tarif** : Sur devis (Nous consulter).
- **Accessibilité Handicap** : Contactez notre Référent Handicap (Mme Vinciane CAIRE - 06 56 84 30 85) pour les aménagements.

8. INDICATEURS DE RÉSULTATS

- **Indicateurs de résultats** : **Nouvelle version du programme (Décembre 2025). Les indicateurs de performance (taux de satisfaction et de réussite) seront publiés à l'issue des premières sessions réalisées en 2026.**